

## SEANCE DU 4 MAI 2021

### Etaient présents :

Mmes COMTE, FERCIOT, GIRARD, MAUSSE, PISANI, POIROT, RODOZ  
MM. BINDNER, JOURDAIN, LEHMANN, RICHE, SALESIANI, POURCELOT, TIROLE, VALDENNAIRE

### Etaient absents excusés :

DORIOT (procuration à M. TIROLE), EHINGER (procuration à J-C JOURDAIN)  
Mmes CARON-LAGNACH (procuration à M. TIROLE) THIERY (procuration à E.PISANI)

Président de séance : Marc TIROLE, Maire

Secrétaire de séance : Stéphanie POIROT

Date convocation : 29/04/2021

---

### 1. ACCUEIL DES ELEVES DE MATERNELLE AU PERISCOLAIRE - DCM 01-05-2021

Le service d'accueil périscolaire existe depuis septembre 2011 pour les élèves de l'école primaire de la commune.

Afin de répondre à plusieurs demandes, l'idée de l'élargir aux élèves de maternelle a progressivement émergé.

Une étude a été menée en collaboration avec les Francas dont la commune est liée par une convention.

Le coût d'un animateur supplémentaire pour encadrer de un à huit enfants serait de 10 000 € pour une année scolaire complète.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés,

1 – L'ouverture de l'accueil périscolaire pour les élèves de l'école maternelle, en plus de celui des élèves de l'école primaire à compter de septembre 2021,

2 - D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires,

3 - D'inscrire des crédits suffisants au budget.

### 2. TARIFS PERISCOLAIRE 2021 / 2022 - DCM 02-05-2021

#### Accueil sur semaine de 4 jours (Repas + animation compris)

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOURNALIER REPAS + ANIMATIONS TEMPS DE MIDI PARENTS HABITANT A DAMPIERRE LES BOIS	TARIF JOURNALIER REPAS + ANIMATIONS TEMPS DE MIDI PARENTS DOMICILIES A L'EXTERIEUR
De 0 à 400	4.00 *	5.00 *
De 401 à 800	7.00 *	8.00 *
De 801 à 1200	8.20	9.20
De 1201 à 1600	8.70	9.70
De 1601 à 3000	9.20	10.20
Au-delà de 3000 ou QF non-communicé	9.50	10.50

\* Aides aux temps libres (ATL) de la CAF déjà déduites

**Accueil sur semaine de 4 jours matin et soir :**

Quotient familial	Taux horaire
Inférieur à 800	1 €
De 801 à 1500	1.50 €
De 1501 à 2000	1.55 €
Supérieur à 2000	1.60 €

**Accueil les mercredis :**

Tranche quotient	Journée complète avec repas	Journée complète sans repas	Matin ou après-midi avec repas	Matin ou après-midi
De 0 à 800 *	6.00 €	3.00 €	5 €	1.5 €
* Aides aux temps libres (ATL) de la CAF déjà déduites				
De 801 à 1500	10.00 €	6.00 €	7.00€	3.00€
De 1501 à 2000	16.00 €	10.00 €	11.00€	5.00€
Plus de 2001	19.00 €	12.00€	13.00€	6.00€
QF non-communicé	23.00 €	15.00 €	15.50€	7.50€
Extérieurs à la commune	+ 5 € par jour	+ 5 € par jour	+ 4 € par jour	+ 2 € par jour

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les nouveaux tarifs 2021-2022 ainsi que le règlement du périscolaire 2021-2022.

**3. ECOLE : RECONDUCTION DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE - DCM 03-05-2021**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés,

De reconduire l'organisation actuelle du temps scolaire des écoles publiques de la commune :

**Organisation sur 4 jours relevant du cadre dérogatoire**

De transmettre cette information conjointement au service de la Direction des services départementaux de l'Education nationale du Doubs.

**4. ECOLE : MOTION FERMETURE DE CLASSE - DCM 04-05-2021**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la motion contre la fermeture de classe à l'école maternelle et en donne lecture. Le

Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la motion qui sera transmise dans les meilleurs délais

à Monsieur l'Inspecteur d'académie du Doubs.

**5. FORET : PROGRAMME DE TRAVAUX 2021 : DCM 05-05-2021**

Concernant les travaux sylvicoles, l'ONF a envoyé une estimation financière de : 8 250,00 € H.T.

Cela concerne les parcelles 1 – 3 – 4 – 31 – 30

Sont inclus des travaux de dégagement manuel des régénérations naturelles, de nettoyage de jeune peuplement, et de dégagement de plantation avec maintenance de filets sylvicoles.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le programme des travaux 2021, les montants étant inscrits au budget communal.

## 6. CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DU SERVICE DES MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION DU DOUBS - DCM 06-05-2021

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Centre de Gestion du Doubs a créé un service de missions temporaires, afin de pallier l'absence momentanée de fonctionnaires territoriaux ou pour des besoins occasionnels.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, donne son accord et autorise le Maire en cas de besoin de recourir à ce service mis en place par le Centre de Gestion du Doubs.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

**Travaux rue de Beaucourt** : La commune a sollicité PMA pour rédiger un cahier des charges permettant la consultation d'une maîtrise d'oeuvre.

**ZAC Saint-Laurent** : des numéros vont être attribués aux lots afin de déterminer les adresses définitives.

**Jardins partagés** : cinq personnes sont inscrites et ont signé une convention pour la mise à disposition à titre gratuit d'un bout de terrain.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55**  
**Affiché le 11 mai 2021,**  
**Le Maire, Marc TIROLE**

